Guide
des programmes et services offerts aux personnes handicapées en Ontario

85-6410/

Introduction

Ce guide présente un large éventail de programmes et srvices provinciaux offerts aux personnes handicapées et à leurs familles.

Nous donnons ici une courte description de chacun d'eux, mais vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires auprès des ministères, des organismes, des conseils et des commissions du gouvernement de l'Ontario ainsi qu'à votre centre local d'information communautaire. Ce dernier peut également vous fournir des renseignements sur les organismes bénévoles qui offrent d'autres services. Ces centres d'information sont partiellement subventionnés par le gouvernement de l'Ontario.

Consultez les pages bleues de votre annuaire téléphonique pour vous renseigner sur les programmes et services gouvernementaux offerts dans votre secteur.

Message de l'honorable Gordon H. Dean Secrétaire de la province aux Affaires sociales

Un des moyens dont le gouvernement dispose pour assurer l'égalité des personnes handicapées de l'Ontario et leur pleine participation dans notre société est de leur permettre l'accès non seulement aux habitations et aux édifices, par exemple, mais également à l'information.

Voilà le but de cette brochure. Il est important que les personnes, les familles, les organismes concernés, les groupes de consommateurs et autres soient au courant des programmes et services qui sont offerts aux personnes handicapées de l'Ontario.

Depuis l'Année internationale des personnes handicapées en 1981, la sensibilisation du public a permis de franchir de nombreuses étapes dans l'aide aux personnes handicapées. Ce processus se poursuivra à mesure que se déroulent les années 1980, la Décennie internationale des personnes handicapées.

Le nombre et la diversité des programmes et des services offerts en Ontario aux personnes handicapées et à leurs familles se sont considérablement élargis au fil des ans. J'espère que cette brochure vous permettra d'être mieux renseignés sur l'aide dont vous pouvez vous prévaloir.

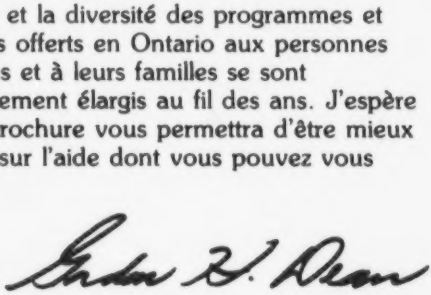

Gordon H. Dean

Renseignements

Renseignements du gouvernement provincial

Pour vous aider à trouver les renseignements concernant l'Ontario, un service gratuit est à votre disposition dans toute la province. Il vous suffit de composer les numéros suivants:

Toronto	(416) 965-5130 (téléimprimeurs seulement)
Toronto	(416) 965-1211 (voix seulement)
London	(519) 679-7000
Ottawa	(613) 566-2721
Sudbury	(705) 675-4547
Thunder Bay	(807) 475-1110

Dans les autres régions de l'Ontario, composez le zéro et demandez Zénith Ontario.

Les utilisateurs de téléimprimeurs dans toute la province peuvent obtenir le service de renseignements généraux en composant le 1-800-268-7095 (sans frais d'interurbain).

Le bureau du coordonnateur provincial des services en français donne des renseignements en français sur tous les programmes gouvernementaux.

Pour de plus amples renseignements sur les programmes gouvernementaux, vous pouvez téléphoner sans frais à:

Renseignements-Ontario
1-800-268-7507
Dans les régions où le code est 807, composez le 965-3865 (à frais virés).

Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario

Ce ministère offre de nombreux programmes et services à l'intention des enfants et des adultes. Vous pouvez obtenir des renseignements ou de l'aide en consultant le bureau du ministère le plus proche de votre domicile. Voici la liste des bureaux régionaux.

Région du Nord

Bureaux de secteur

111, rue Larch
St-Andrew's Place, 8e étage
Sudbury (Ontario) P3E 4T5
(705) 675-4541

710, avenue Victoria, bureau 301
Thunder Bay (Ontario) P7C 5P7
(807) 475-1345

222 ouest, rue McIntyre
North Bay (Ontario) P1B 2Y8
(705) 474-4452

Bureaux de district

11 nord, rue Elm
Timmins (Ontario) P4N 6A3
(705) 267-7901

Case postale 429
104, chemin Government
Keewatin (Ontario) P0X 1C0
(807) 547-2801

123, rue March, bureau 304
Sault-Sainte-Marie (Ontario) P6A 2Z5
(705) 256-5666 (Services aux adultes)

473 est, rue Queen
Sault-Sainte-Marie (Ontario) P6A 1Z5
(705) 949-8052 (Services à l'enfance)

199, rue Larch, 5e étage
Sudbury (Ontario) P3E 5P9
(705) 675-4515

Région du Centre

Bureaux de secteur

110 ouest, avenue Eglinton, 5e étage
Toronto (Ontario) M4R 2C9
(416) 965-7863 (Services à l'enfance)
(416) 965-8449 (Services aux adultes)

70, rue Collier, 5e étage
Barrie (Ontario) L4M 4Y6
(705) 737-1311

90 ouest, rue Dundas
2e étage, bureau 201
Mississauga (Ontario) L5B 2T5
(416) 276-7670

Région du Sud-Est

Bureaux de secteur

1055, rue Princess, bureau 103
Kingston (Ontario) K7L 4Y3
(613) 547-3431

60 est, rue Hunter
Peterborough (Ontario) K9H 1G5
(705) 743-1624 (Services à l'enfance)
(705) 742-9292 (Services aux adultes)

10, rue Rideau
Centre Rideau
Ottawa (Ontario) K1N 9J1
(613) 234-1188

Région du Sud-Ouest

Bureaux de secteur

119 ouest, rue King
St. John Place, 6e étage
Hamilton (Ontario), L8N 1G1
(416) 521-7280

195, avenue Dufferin, 5e étage
London (Ontario) N6A 1K7
(519) 438-8387 (Services à l'enfance)

495, rue Richmond
London (Ontario) N6A 5A9
(519) 438-5111 (Services aux adultes)

75 sud, rue King, 5e étage
Waterloo (Ontario) N2J 1P2
(519) 886-4700

250, avenue Windsor, 1er étage
Windsor (Ontario) N9A 6V9
(519) 254-1651

Ministère de l'Éducation de l'Ontario

Centres d'adaptation

Adult Occupational Centre, Edgar
Case postale 12000
Barrie (Ontario) L4M 4W3
(705) 728-6910

Huronia Regional Centre
Case postale 1000
Orillia (Ontario) L3V 6L2
(705) 326-7361

Midwestern Regional Centre
Case postale 400
Palmerston (Ontario) N0G 2P0
(519) 343-2015

Muskoka Centre
Case postale 280
Gravenhurst (Ontario) P0C 1G0
(705) 687-2201

Northwestern Regional Centre
Case postale 3270
Thunder Bay (Ontario) P7B 5J8
(807) 345-0576

Prince Edward Heights
Case postale 440
Picton (Ontario) K0K 2T0
(613) 476-2105

Rideau Regional Centre
Case postale 2000
Smiths Falls (Ontario) K7A 4T7
(613) 283-5533

South Cottage School
Case postale 7777
Kingston (Ontario) K7L 5H1
(613) 549-5600

Southwestern Regional Centre
Case postale 1000
Blenheim (Ontario) N0P 1A0
(519) 676-5431

Surrey Place Centre
2, Surrey Place
Toronto (Ontario) M5S 2C2
(416) 925-5141

Thistletown Regional Centre
51, Panorama Court
Rexdale (Ontario) M9V 4L8
(416) 741-1210

Écoles de sourds et d'aveugles

The W. Ross Macdonald School (aveugles)
350, avenue Brant
Brantford (Ontario) N3T 3J9
(519) 759-0730

The Robarts School (sourds)
1090, avenue Highbury
Case postale 7300
London (Ontario) N5Y 4V9
(519) 453-4400

The Sir James Whitney School (sourds)
350 ouest, rue Dundas
Belleville (Ontario) K8P 1B2
(613) 962-5361

The Ernest C. Drury School
255, rue Ontario
Milton (Ontario) L9T 2M5
(416) 878-2851

Ministère de la Santé de l'Ontario

Les bureaux du ministère de la Santé dont la liste figure ci-dessous participent au programme de soins à domicile pour malades aigus ou chroniques décrit à la page 29. Ces bureaux fournissent également des renseignements sur le programme d'appareils et de prothèses (voir page 65). Pour obtenir des renseignements complémentaires, consultez le bureau de soins à domicile le plus près de chez vous.

Belleville:	(613) 966-3530
Brampton:	(416) 791-9400
Brantford:	(519) 759-7752
Brockville:	(613) 345-0060
Burlington:	(416) 639-5141
Chatham:	(519) 352-7270
Clinton:	(519) 482-3411
Cornwall:	(613) 933-1375
Fort Frances:	(807) 274-9834
Guelph:	(519) 823-2550
Hamilton:	(416) 523-8600
Huntsville:	(705) 789-8828
Kenora:	(807) 468-6470
Kingston:	(613) 549-1232
Kirkland Lake:	(705) 567-9355
Lindsay:	(705) 324-9165
London:	(519) 433-4088
Midhurst:	(705) 726-9300
Newmarket:	(416) 731-2900
North Bay:	(705) 476-1144
Oshawa:	(416) 723-8521
Ottawa:	(613) 225-7666
Owen Sound:	(519) 371-2112
Parry Sound:	(705) 746-9321
Pembroke:	(613) 735-3927
Peterborough:	(705) 743-2212
Sarnia:	(519) 344-2463
Sault-Sainte-Marie:	(705) 949-1650
Simcoe:	(519) 426-7400

St. Catharines:	(416) 684-9441
St. Thomas:	(519) 631-9907
Stratford:	(519) 273-2010
Sudbury:	(705) 522-3460
Thunder Bay:	(807) 623-6655
Timmins:	(705) 267-1181
Toronto:	(416) 229-2929
Waterloo:	(519) 886-8160
Windsor:	(519) 253-4612
Woodstock:	(519) 539-1284

S'il n'y a pas de bureau de soins à domicile dans votre secteur, adressez-vous au ministère de la Santé aux numéros (416) 963-1360/4, ou composez le zéro et demandez Zénith 6-9100.

Bureaux du ministère des Affaires du Nord de l'Ontario

Si vous habitez dans le Nord de l'Ontario, consultez le bureau du ministère des Affaires du Nord le plus proche de votre domicile. Nous donnons ci-dessous la liste de ces bureaux.

Nord-Est de l'Ontario
(Code régional 705)

Blind River
356-2226

Chapleau
864-1515

Cochrane
272-4274

Elliot Lake
848-7133

Espanola
869-1532

Hearst
362-4358

Iroquois Falls
232-4001

Mindemoya
377-5396

Moosonee
336-2991

New Liskeard
647-7391

North Bay
472-3911

Sault-Sainte-Marie
254-6623

Sturgeon Falls
753-2900

Sudbury
675-4451

Kapuskasing
335-6008

Kirkland Lake
567-3291

Timmins
267-1401

Wawa
856-2354

Nord-Ouest de l'Ontario
(Code régional 807)

Atikokan
597-2701

Dryden
223-5231

Fort Frances
274-5329

Geraldton
854-0266

Ignace
934-2260

Kenora
468-5548

Marathon
229-1153

Rainy River
852-3287

Red Lake
727-2870

Sioux Lookout
737-1318

Thunder Bay
475-1425

Dans les régions du Nord où il n'y a pas de bureaux, composez le zéro et demandez Zénith 3-3160 (sans frais d'interurbain).

Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario

Tous les programmes et services subventionnés par le ministère sont offerts par l'intermédiaire des bureaux des programmes communautaires répartis dans toute la province; consultez celui qui est le plus proche de votre domicile pour obtenir des renseignements complémentaires.

Région du Nord-Ouest

1825 est, rue Arthur, 2e étage
Thunder Bay (Ontario) P7E 5N7
(807) 475-1255

479, rue Government
Case postale 3000
Dryden (Ontario) P8N 3B3
(807) 223-2271

Région du Nord-Est

215 est, rue Oak
North Bay (Ontario) P1B 1A2
(705) 474-3821

199, rue Larch, 4e étage
Sudbury (Ontario) P3E 5P9
(705) 675-4346

390, rue Bay, 3e étage
Sault-Sainte-Marie (Ontario) P6A 1X2
(705) 942-3751

22, rue Wilcox, 2e étage
Timmins (Ontario) P4N 3K6
(705) 267-7117

Région de l'Est

1, rue Nicholas, 11e étage
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
(613) 566-3721

1055, rue Princess, bureau 304
Kingston (Ontario) K7L 5T3
(613) 547-2235

280, rue Pinnacle, bureau 3
Belleville (Ontario) K8N 3B1
(613) 968-3474

Région du Centre-Est

700, rue Bay, 8e étage
Toronto (Ontario) M7A 2R9
(416) 965-0283

305, rue Stewart
Peterborough (Ontario) K9J 3N2
(705) 748-3711

114, rue Worsley
Barrie (Ontario) L4M 1M1
(705) 737-3301

Région du Centre-Ouest

119 ouest, rue King, 8e étage
Hamilton (Ontario) L8N 3Z9
(416) 521-7229

55 est, rue Erb
Waterloo (Ontario) N2N 4K8
(519) 886-3520

71, rue King, bureau 301
St. Catharines (Ontario) L2R 3H7
(416) 688-6472

Région du Sud-Ouest

495, rue Richmond 5e étage
London (Ontario) N6A 5A9
(519) 438-2947

250, avenue Windsor, 6e étage
Windsor (Ontario) N6A 1N2
(519) 256-4919

427, 10e rue
Hanover (Ontario) N4N 1P8
(519) 364-1626

Accès

Les renseignements présentés dans ce chapitre nous ont été communiqués par les ministères suivants:

Ministère du Procureur général de l'Ontario
Ministère des Affaires civiques et culturelles de l'Ontario
Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario
Ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario
Ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario
Ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario
Ministère des Affaires du Nord de l'Ontario
Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario

Secrétariat de la province aux Affaires sociales

- Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques
- Secrétariat des personnes handicapées
- Secrétariat des personnes âgées

Ministère du Procureur général de l'Ontario

Chiens-guides

Les chiens-guides qui accompagnent des aveugles ont accès à tous les services, installations et bâtiments publics.

Pour obtenir des renseignements complémentaires ou pour faire une demande de carte d'identité portant la photo du chien-guide et de son propriétaire aveugle, s'adresser au:

Ministère du Procureur général de l'Ontario
Direction de la gestion des ressources humaines
18 est, rue King, 14e étage
Toronto (Ontario) M5C 1C5
(416) 965-2552

Ministère des Affaires civiques et culturelles de l'Ontario

Bibliothèques

Un bibliothécaire professionnel fait fonction de coordonnateur provincial lorsqu'il s'agit des services pour les personnes handicapées. Le coordonnateur peut donner des conseils aux réseaux régionaux de bibliothèques et aux bibliothèques locales.

Vous pouvez contacter ce service en composant:

à Toronto, le (416) 965-2696
à Richmond Hill, le (416) 884-4395

Les arts

Les personnes handicapées peuvent se renseigner sur les installations qui existent dans les galeries d'art et les théâtres auprès des deux organismes suivants:

Association ontarienne des galeries d'art
38 est, rue Charles
Toronto (Ontario) M4Y 1T1
(416) 920-8738

Toronto Theatre Alliance
224 ouest, rue Adelaide
Toronto (Ontario) M5H 1W7
(416) 979-1536
(théâtres de Toronto seulement)

Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario

Services d'aide à la communication

Le ministère des Services sociaux et communautaires, en collaboration avec l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA), offre divers modes de communication pour permettre aux sourds et aux aveugles d'avoir accès au plus grand nombre possible de renseignements.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous au bureau de l'INCA le plus proche de votre domicile dont vous trouverez le numéro dans l'annuaire téléphonique.

S'il n'y a pas de bureau de l'INCA dans votre secteur, adressez-vous au bureau le plus proche du ministère des Services sociaux et

communautaires (voir pages 3, 4 et 5) ou au bureau de l'INCA à Toronto:

Institut national canadien pour les aveugles
Services des sourds et aveugles
1929, avenue Bayview
Toronto (Ontario) M4G 3E8
(416) 486-2500

Services d'interprétation

Le ministère des Services sociaux et communautaires, en collaboration avec la Ontario Association of the Deaf (Association ontarienne des sourds) et la Société canadienne de l'ouïe, offre des interprètes pour communiquer par signes avec les sourds profonds.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, s'adresser à un bureau régional de la Société canadienne de l'ouïe. On trouvera dans l'annuaire téléphonique la liste des bureaux régionaux avec les numéros des téléimprimeurs.

S'il n'y a pas de bureau de la Société canadienne de l'ouïe dans votre secteur, adressez-vous au bureau le plus proche du ministère des Services sociaux et communautaires, (voir pages 3, 4 et 5) ou au bureau de la Société à Toronto:

Société canadienne de l'ouïe
Services d'interprétation
60, chemin Bedford
Toronto (Ontario) M5R 2K2
Voix: (416) 964-9595
Téléimprimeur: (416) 964-2066

Ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario

Centre d'information des consommateurs

Le Centre d'information des consommateurs est situé au 555, rue Yonge à Toronto. Il offre aux consommateurs une large gamme de renseignements.

Grâce à l'appareil Visuor, les sourds et les déficients auditifs peuvent disposer des renseignements offerts par le centre. Des livres parlants et des brochures en braille sont à la disposition des aveugles et des déficients visuels. Des feuilles de renseignements sont également à la disposition des déficients mentaux.

Le centre répond aux demandes faites par écrit ou par téléphone. S'adresser au:

Ministère de la Consommation et du Commerce de l'Ontario
Centre d'information des consommateurs
555, rue Yonge, 1er étage
Toronto (Ontario) M7A 2H6
Téléimprimeur/AME: (416) 963-0808
1-800-268-1142 (sans frais d'interurbain)
963-1111 (Toronto)

Ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario

Des rampes permettent aux personnes handicapées d'avoir accès aux édifices du gouvernement de l'Ontario, chaque fois que la chose est possible; des toilettes spécialement aménagées et d'autres installations sont prévues à leur intention.

Des conseils techniques en ce qui a trait à la conception d'installations pour les personnes

handicapées dans les nouveaux édifices ou ceux déjà existants sont fournis par le Bureau des aménagements d'accès facile.

Les demandes de renseignements et les suggestions relatives à l'amélioration des aménagements doivent être adressées au:

Ministère des Services gouvernementaux
Direction des services des plans
Bureau des aménagements d'accès facile
Édifice Ferguson, 10e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 2G3
(416) 965-2806

Ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario

Deux modifications apportées en 1978 à la Loi sur les municipalités donnent à celles-ci le pouvoir d'imposer et de faire respecter le stationnement réservé dans la rue et les parcs de stationnement aux personnes handicapées. En vertu de ces textes, la municipalité peut fournir une identification aux véhicules conduits par des handicapés, et demander aux gardiens de parcs de stationnement de prévoir des places particulières.

Des modifications apportées en 1983 stipulent que les plaques d'immatriculation provinciales portant le symbole des personnes handicapées ont valeur de permis municipal et que le détenteur de la plaque jouit des mêmes avantages que le détenteur du permis en ce qui a trait au règlement municipal local.

De même, les municipalités peuvent reconnaître les permis, vignettes ou autres moyens d'identification que d'autres autorités émettent pour permettre aux personnes handicapées itinérantes de jouir de certains privilèges quant au stationnement.

Le secrétaire de votre municipalité peut fournir des renseignements complets sur les règlements municipaux. Voir les pages bleues de l'annuaire téléphonique.

Code du bâtiment

La section 10 du Code ontarien du bâtiment fait l'objet de révisions constantes pour pouvoir satisfaire les besoins des personnes handicapées. Aux termes des derniers amendements, le Code donne maintenant une liste claire et plus longue des nouveaux bâtiments qui doivent être accessibles, notamment les auditoriums, églises, salles de conférences, restaurants, banques, grands magasins, bâtiments dans les parcs publics et garages de stationnement. Dans les immeubles de bureaux, les toilettes doivent être accessibles aux personnes handicapées ainsi que les vestiaires et salles de douche dans les installations de loisirs.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au:

Ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario
Direction du Code du bâtiment
777, rue Bay, 3e étage
Toronto (Ontario) M5G 2E5

Pour acheter des exemplaires du Code du bâtiment, s'adresser au:

Ministère des Services gouvernementaux de l'Ontario
Direction des services de renseignements
880, rue Bay, 5e étage
Toronto (Ontario) M7A 1N8
1-800-268-7540 (sans frais d'interurbain)

ou

965-6015 (Toronto)

OU au

Ministère des Services gouvernementaux
de l'Ontario
Librairie du gouvernement de l'Ontario
880, rue Bay, 1er étage
Toronto (Ontario) M7A 1N8
1-800-268-7540 (sans frais d'interurbain,
à l'exception du code régional 807)
965-2054 (Toronto)

Ministère des Affaires du Nord de l'Ontario

Bureaux des Affaires du Nord

Dans 29 collectivités du Nord de l'Ontario, les bureaux des Affaires du Nord peuvent fournir des renseignements sur tous les programmes et services du gouvernement de l'Ontario. Si des personnes handicapées ont besoin d'aide lorsqu'elles traitent avec le gouvernement, le personnel de ces bureaux les aidera et se rendra à domicile si c'est nécessaire. Voir pages 9 et 10 pour la liste des bureaux des Affaires du Nord.

Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario

Voyages et hébergement

La brochure du ministère, Hébergement, contient des renseignements sur l'hébergement et sur les possibilités d'accès aux établissements par les personnes handicapées. On peut se procurer cette brochure au:

Ministère du Tourisme et des Loisirs de
l'Ontario
Tourisme Ontario
900, rue Bay, 3e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 2E5
1-800-268-3735 (sans frais d'interurbain
— demandes en anglais)
1-800-268-3736 (sans frais d'interurbain

— demandes en français)
965-4008 (Toronto)

On peut téléphoner ou écrire pour obtenir des renseignements complémentaires.

Secrétariat de la province aux Affaires sociales

Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques

Le Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques fait des propositions au Secrétariat de la province aux Affaires sociales sur un grand nombre de questions touchant les personnes handicapées physiques. Il est composé de 21 membres au maximum venant de toute la province.

Les membres du Conseil, nommés pour une période allant de 1 à 3 ans, se rencontrent régulièrement à Toronto. Ils tiennent également des réunions et des débats publics dans toute la province.

Le Conseil ne peut pas financer des projets de recherche ni répondre à des demandes de services; il est cependant toujours heureux de recevoir des déclarations ou des délégations des organismes.

On peut obtenir des exemplaires du rapport annuel et des renseignements complémentaires sur les activités du Conseil en s'adressant au:

Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques
700, rue Bay, 2e étage
Toronto (Ontario) M5G 1Z6
(416) 965-9537

Secrétariat des personnes handicapées

Le Secrétariat des personnes handicapées a

remplacé le Bureau du coordonnateur provincial des services de réadaptation; il participe à la révision des politiques provinciales touchant les handicapés et veille à ce que ces politiques soient coordonnées comme il faut. Il offre des services de consultation aux personnes et organismes concernés et leur fournit, ainsi qu'au gouvernement, des informations. Il sensibilise le public sur les possibilités et les besoins des personnes handicapées.

Le Secrétariat publie la présente brochure, intitulée Guide des programmes et services offerts aux personnes handicapées en Ontario et tient à la disposition des groupes qui le désirent une présentation polyvalente sur la sensibilisation aux handicaps.

Pour obtenir des exemplaires du guide, des renseignements sur les nombreux programmes et services à l'intention des personnes handicapées et leurs familles, ou réserver la présentation, s'adresser au:

Secrétariat des personnes handicapées
700, rue Bay, 3e étage
Toronto (Ontario) M5G 1Z6
Voix: (416) 965-3165
Téléimprimeur: (416) 965-6054

Secrétariat des personnes âgées

Créé en janvier 1982 au sein du Secrétariat aux Affaires sociales, le Secrétariat des personnes âgées est chargé de coordonner la prestation de services complets d'information à l'intention des personnes âgées en Ontario, d'encourager la recherche et de participer à l'élaboration des politiques.

Pour obtenir des renseignements, écrire au:

Secrétariat des personnes âgées
700, rue Bay, 3e étage
Toronto (Ontario) M5G 1Z6

ou téléphoner au (416) 965-5106 (à frais virés).

Hébergement et services de soutien

Les renseignements présentés dans ce chapitre ont été communiqués par les ministères et organismes suivants:

Ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario
Société de logement de l'Ontario
Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario
Ministère des Services correctionnels de l'Ontario
Ministère de la Santé de l'Ontario

Ministère des Affaires municipales et du Logement de l'Ontario

L'attribution, par la Société de logement de l'Ontario, — ministère des Affaires municipales et du Logement — de logements à loyer indexé sur le revenu, est régie par 61 commissions locales de logement. Chacune de ces commissions reçoit et évalue les demandes de logements subventionnés dans son propre secteur. Les demandes doivent être adressées aux commissions locales de logement dont la liste figure dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique à la rubrique "ministère des Affaires municipales et du Logement".

Aménagements et logements à loyer indexé sur le revenu

La Société de logement de l'Ontario fournit, par l'intermédiaire des commissions locales de logement, des logements dont le loyer est indexé sur le revenu, aux requérants ayant rempli les conditions requises, y compris les personnes handicapées physiques et les déficients mentaux.

Les personnes handicapées physiques de tout âge ont le droit de faire une demande de logement subventionné, pourvu qu'elles puissent mener une vie autonome. Lorsque c'est possible, on peut faire des aménagements (comme par exemple installer des poignées dans les toilettes) pour satisfaire les besoins du requérant.

De plus, un pourcentage de tous les logements neufs construits par la Société de logement de l'Ontario est réservé, avec les aménagements nécessaires, aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant.

De même, les déficients mentaux de tout âge ont le droit de bénéficier de logements dont le

loyer est indexé sur le revenu. Ces personnes doivent pouvoir mener une vie autonome, ce qui doit être évalué par un organisme spécialisé.

Programme de supplément au loyer

Le programme de supplément au loyer est géré conjointement par le ministère des Affaires municipales et du Logement, et par la Société de logement de l'Ontario. Les propriétaires signent des accords aux termes desquels des logements vacants sont mis à la disposition de candidats ayant rempli les conditions et dont le loyer sera indexé sur le revenu.

La différence entre la valeur convenue du loyer sur le marché et le montant payé par le locataire est partagée équitablement entre les gouvernements fédéral et provincial.

Aux termes d'accords particuliers sur les suppléments au loyer, les personnes handicapées ayant besoin de soins dispensés par un préposé et habitant dans des logements spéciaux mais indépendants peuvent bénéficier à divers degrés de logements à loyer indexé sur le revenu. Dans le cas de ces projets particuliers, le ministère des Services sociaux et communautaires assure les services de soutien à domicile.

Programme de rénovation des logements de l'Ontario

Les propriétaires handicapés physiques ou les propriétaires qui ont des parents handicapés physiques vivant avec eux de façon permanente, et qui remplissent les conditions requises, peuvent recevoir un prêt allant jusqu'à 9 500 $, pour aménager leur logement selon les normes municipales minimales afin de le rendre plus accessible aux personnes handicapées. Selon le revenu du bénéficiaire, une partie du prêt peut être non remboursable.

Ce programme est offert dans certaines municipalités. Dans le cas des territoires non constitués en municipalités, la gestion du programme est confiée au ministère des Affaires municipales et du Logement en collaboration avec le ministère des Affaires du Nord.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous à votre municipalité ou, dans le Nord, au bureau des Affaires du Nord le plus proche de votre domicile. La liste de ces bureaux figure en pages 9 et 10 de la présente brochure.

Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario

Soins dispensés par un préposé

Le ministère des Services sociaux et communautaires, en collaboration avec le ministère des Affaires municipales et du Logement, assure des services de soutien à domicile aux adultes handicapés qui vivent 24 heures par jour dans des foyers de groupe, y compris ceux qui sont situés dans des appartements. Les services comprennent les divers soins personnels, le ménage, la préparation des repas et la lessive. Les dépenses d'alimentation sont à la charge des pensionnaires et le loyer est calculé en fonction du revenu.

Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires au bureau le plus proche du ministère des Services sociaux et communautaires (voir pages 3, 4 et 5).

Services communautaires pour les déficients mentaux

De nombreux services de soutien sont offerts aux adultes atteints de déficience mentale pour

les aider à vivre de façon autonome dans la collectivité. De plus, le ministère, les organismes et établissements communautaires pour déficients mentaux offrent aussi des services aux enfants atteints de déficience mentale.

Les services offerts aux adultes et aux enfants comprennent:

- le logement dans des habitations spéciales ou des foyers de groupe
- les services de protection à l'intention des déficients adultes
- les communications (aptitudes spécialisées à la communication)
- l'initiation à la vie quotidienne
- l'amélioration du comportement
- les programmes d'éducation des adultes
- les activités récréatives et sociales
- les établissements d'évaluation et de diagnostic
- les services d'orientation familiale
- les services de garderie
- l'aide aux parents
- les programmes communautaires de dépistage, et
- les programmes spéciaux à l'intention des enfants déficients souffrant de handicaps additionnels occasionnés par la perte de l'ouïe ou de la vue.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au bureau le plus proche du ministère des Services sociaux et communautaires. Voir pages 3, 4 et 5.

Services d'aides familiales et d'infirmières

Grâce à ce programme, des aides familiales et des infirmières visitent les personnes âgées, les personnes handicapées ou les convalescents pour leur permettre de rester chez eux plutôt

que d'aller à l'hôpital ou dans un autre établissement.

Les aides familiales peuvent préparer les repas, faire les courses, faire un peu de lessive et de nettoyage ou rendre des services personnels, aider le malade à s'habiller, par exemple. Les infirmières dispensent les soins infirmiers. Ces services de soutien sont administrés par les services sociaux des municipalités qui peuvent utiliser les services de leurs propres infirmières ou aides familiales ou avoir recours à des organismes comme les infirmières de l'ordre de Victoria, l'ordre de Sainte-Élizabeth, la Société canadienne de la Croix-Rouge et l'association des aides familiales. Ce programme est financé en partie par le ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario.

Le bénéficiaire de ces services paie en fonction de ses moyens. Il n'est pas nécessaire d'habiter dans la province depuis une période donnée, mais on doit habiter dans la municipalité où l'on demande les services.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec le bureau des services sociaux de la municipalité ou avec le bureau de secteur du ministère des Services sociaux et communautaires le plus proche. (Voir pages 3, 4 et 5).

Ministère des Services correctionnels de l'Ontario

Dans plusieurs régions de la province, le ministère des Services correctionnels place dans des foyers de groupe des personnes qui ont un handicap physique ou des difficultés d'apprentissage.

Ces personnes sont dirigées vers ces foyers par les directeurs des établissements où elles sont détenues.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur les programmes offerts dans ces foyers, s'adresser au:

Ministère des Services correctionnels de l'Ontario
Développement des centres de ressources communautaires
2001 est, avenue Eglinton
Scarborough (Ontario) M1L 4P1
(416) 750-3400

Ministère de la Santé de l'Ontario

Services de soins à domicile

A) **Soins à domicile pour malades aigus:** Ce service est offert aux résidents de l'Ontario qui ont besoin d'un traitement particulier et qui ne peuvent se rendre dans un établissement de soins comme malades externes. La personne peut recevoir chez elle divers soins et traitements tels que soins infirmiers, physiothérapie, ergothérapie, services sociaux, orthophonie, et se faire aider pour les travaux domestiques.

B) **Soins à domicile pour malades chroniques:** Les résidents de l'Ontario ayant besoin d'au moins 3 visites par mois de la part de spécialistes de la santé ont le droit de bénéficier du programme de soins pour maladies chroniques. Ce service est semblable à celui des soins pour malades aigus et il permet aux bénéficiaires de vivre chez eux aussi longtemps que possible. La brochure Une convalescence rapide chez soi donne des précisions sur le sujet; on peut l'obtenir, ainsi que des renseignements complémentaires, au bureau le plus proche du programme des soins à domicile (voir pages 8 et 9) ou en s'adressant au:

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction de la promotion de l'hygiène et de l'information
Édifice Hepburn, 9e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1S2
(416) 965-3101
ou
Zénith 6-9100

Les demandes en provenance de Toronto doivent être adressées au:

Ministère de la Santé de l'Ontario
Programme de soins à domicile
15, boulevard Overlea, 6e étage
Toronto (Ontario) M4H 1A9
(416) 963-1360/4

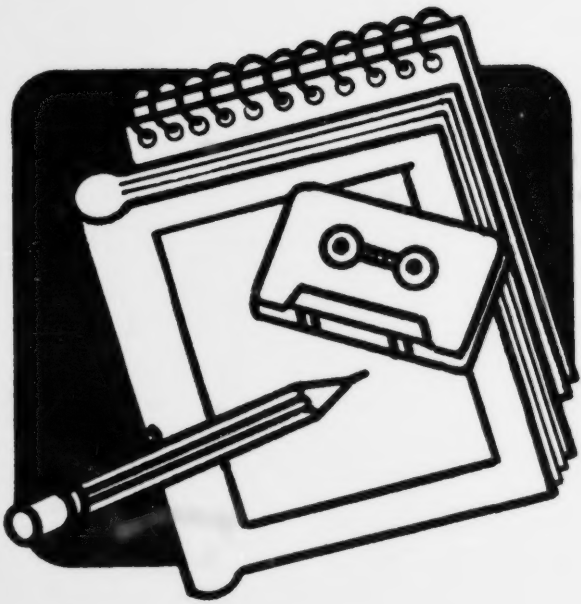

Éducation

Les renseignements présentés dans ce chapitre ont été communiqués par les ministères suivants:

Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario
Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Ministère des Affaires du Nord de l'Ontario

Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario

Installations pour étudiants handicapés

Presque tous les établissements postsecondaires en Ontario peuvent, au moins partiellement, offrir des installations qui satisfont les besoins des étudiants handicapés. Universités et collèges ont fait des efforts pour augmenter les possibilités d'accès sur les campus.

Dernièrement, de nombreux bâtiments neufs ont été conçus pour que les handicapés puissent y avoir accès et, lorsque c'est possible, on transforme en ce sens les anciens bâtiments en aménageant des rampes, des toilettes, etc.

Certains établissements sont mieux aménagés que d'autres, mais tous sont d'accord pour apporter les modifications nécessaires pour satisfaire les besoins particuliers des handicapés. Dans la plupart des universités et quelques collèges, il est possible d'apporter aux résidences les aménagements nécessaires, et la plupart des établissements offrent des zones de stationnement réservées. En général, les installations de loisirs qui peuvent être utilisées par des étudiants handicapés sont peu nombreuses. Les moyens d'apprentissage spéciaux et le matériel documentaire dont ils peuvent disposer varient d'un établissement à un autre; on conseille donc aux étudiants de bien vérifier de quels aménagements spéciaux ils pourront disposer lorsqu'ils choisissent l'établissement qu'ils désirent fréquenter.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au:

Ministère des Collèges et Universités de l'Ontario
Édifice Mowat, 14e étage
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2
(416) 965-6407

Ministère de l'Éducation de l'Ontario

Programmes des écoles élémentaires et secondaires

Avant la fin de l'année 1985, tous les conseils scolaires devront offrir des programmes d'enseignement pour les enfants en difficulté, aux termes du projet de loi 82; la politique et les directives du ministère ont pour but d'intégrer les élèves handicapés dans les écoles ordinaires. Déjà, on relève une amélioration dans les programmes et les possibilités d'accès:

— des allocations particulières de transport pour aménager des véhicules et individualiser les transports;
— des allocations d'immobilisation pour modifier les installations existantes, de façon à répondre aux besoins des élèves handicapés;
— des subventions permettant de personnaliser les équipements spéciaux.

Remarque: Les élèves handicapés doivent avoir accès à toutes les nouvelles installations scolaires.

Subventions aux conseils scolaires qui offrent des services aux élèves handicapés physiques dans le cadre de l'éducation de l'enfance en difficulté

Certains conseils scolaires offrent des programmes spéciaux d'éducation pour les élèves atteints de déficience visuelle, grâce à des subventions du ministère.

Écoles pour les aveugles

L'école W. Ross MacDonald est un internat situé à Brantford qui dispense un enseignement du jardin d'enfants à la fin du secondaire aux élèves atteints de déficience visuelle ainsi qu'aux sourds et aveugles à qui ne convient aucun programme offert par les conseils scolaires locaux.

De plus, l'école assure la formation des enseignants chargés des aveugles et des sourds et aveugles; elle constitue un centre provincial de ressources offrant des services de psychologie et d'évaluation, du matériel d'apprentissage en gros caractères et des services de consultation aux conseils scolaires qui élaborent des programmes d'éducation pour les déficients visuels.

Écoles pour les déficients auditifs

Trois écoles dispensent un enseignement du jardin d'enfants à la fin du secondaire aux élèves atteints de déficience auditive à qui ne convient aucun programme du conseil scolaire local. Ce sont l'école James Whitney à Belleville, l'école Ernest C. Drury à Milton, et l'école Robarts à London. Pour de plus amples renseignements, voir la liste donnée à la page 7.

Ces écoles non seulement assurent sur place la formation des enseignants, mais constituent des centres régionaux de ressources offrant des services de consultation aux conseils scolaires qui élaborent des programmes locaux, des services d'évaluation psychologique et audiologique, ainsi que des services de consultation aux parents ayant des enfants d'âge préscolaire.

Centres d'adaptation provinciaux

Onze centres offrent des possibilités d'enseignement. Ils s'adressent aux élèves

atteints de déficience mentale, caractériels, mésadaptés sociaux ou multihandicapés qui sont envoyés par le ministère des Services sociaux et communautaires.

Ils servent aussi de centres de ressources, offrant des services de consultation, de liaison et d'évaluation aux conseils scolaires, aux parents et aux organismes locaux. Pour de plus amples renseignements, voir la liste donnée aux pages 6 et 7.

Centres de traitement pour enfants

Le ministère de l'Éducation partage les coûts de l'éducation et autres services offerts aux enfants physiquement handicapés dans les centres de traitement en Ontario.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur les programmes des centres de traitement pour enfants, s'adresser au:

Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Secrétariat des services régionaux
Édifice Mowat, 21e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2
(416) 965-8301

Programmes d'éducation pour les élèves retenus à la maison, à l'hôpital ou en établissement ou vivant dans des internats

Les conseils scolaires locaux dispensent l'instruction aux enfants d'âge scolaire qui doivent rester à la maison ou sont hospitalisés en raison d'une maladie ou d'une invalidité temporaire. Des cours par correspondance peuvent compléter les trois heures minimales hebdomadaires.

Pour tout renseignement, adressez-vous à votre conseil scolaire local ou au:

Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Direction de l'éducation de l'enfance en difficulté
Édifice Mowat, 17e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1L2
(416) 965-2662

Ministère des Affaires du Nord de l'Ontario

Services spécialisés dans le Nord de l'Ontario

Le ministère des Affaires du Nord offre des bourses de 5 000 $, par l'intermédiaire du ministère des Services sociaux et communautaires, pour encourager les étudiants diplômés dans des disciplines touchant le travail social spécialisé, à venir travailler dans le Nord de l'Ontario. On compte une année de service pour chaque année de bourse. On espère grâce à ce programme que les diplômés se fixeront dans le Nord.

Dix-huit bourses en phoniatrie, psychométrie et travail social sont financées par le ministère des Affaires du Nord et gérées par le ministère des Services sociaux et communautaires.

Audiologie, phoniatrie, physiothérapie et ergothérapie dans le Nord de l'Ontario

Le ministère des Affaires du Nord de l'Ontario offre des bourses de 5 000 $, par l'intermédiaire du ministère de la Santé, pour encourager les étudiants qui se spécialisent dans ces disciplines à venir travailler dans le Nord de l'Ontario après avoir obtenu leur diplôme. On compte une année de service pour chaque année de bourse.

On espère grâce à ce programme que les diplômés se fixeront dans le Nord.

Les bourses en audiologie, phoniatrie, physiothérapie et ergothérapie sont financées par le ministère des Affaires du Nord et gérées par le ministère de la Santé.

Les bourses en phoniatrie sont financées par le ministère des Affaires du Nord et gérées par le ministère des Services sociaux et communautaires (voir pages 3, 4 et 5).

Emploi

Les renseignements présentés dans ce chapitre ont été communiqués par les ministères et organismes suivants:

Commission de la fonction publique de l'Ontario
Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario
Ministère de la Santé de l'Ontario
Ministère du Travail de l'Ontario
Commission des accidents du travail

Commission de la fonction publique de l'Ontario

Égalité d'accès aux emplois

La Commission de la fonction publique a pour politique d'offrir aux personnes handicapées l'égalité d'accès aux emplois de la fonction publique. Parmi les initiatives à l'appui de cette politique, on note:

- un élargissement du recrutement, en collaboration avec les organismes qui s'occupent des personnes handicapées, par l'intermédiaire du conseil de l'égalité d'accès aux emplois pour les handicapés;
- une sensibilisation du personnel;
- une amélioration des possibilités d'accès aux édifices du gouvernement;
- la mise en place d'une procédure de griefs;
- des projets pour l'emploi des personnes handicapées hors du cadre de la compétition;
- l'affectation de tâches dans le cadre d'un programme de réadaptation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur les initiatives mentionnées ci-dessus, s'adresser à la:

Commission de la fonction publique de l'Ontario
Section de la dotation en personnel
Bureau de l'emploi
Édifice Frost sud, 1er étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1Z5
(416) 965-6081

Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario

Services de réadaptation professionnelle

Les services de réadaptation professionnelle du ministère offrent une gamme variée de services aux personnes limitées sur le plan professionnel en raison d'un handicap physique, de perturbations affectives, ou de déficience mentale pour leur permettre de s'intégrer à la population active.

Ces services comprennent l'orientation et l'évaluation professionnelles, la fourniture d'appareils et de prothèses, la formation professionnelle et le placement.

La plupart des bureaux du ministère ont des conseillers en orientation professionnelle. Les requérants qui ne peuvent se rendre à un des bureaux du ministère peuvent recevoir la visite d'un conseiller à leur domicile.

On peut obtenir des renseignements compiémentaires en s'adressant à un des bureaux du ministère (voir pages 3, 4 et 5) ou en consultant les pages bleues de l'annuaire téléphonique.

Ateliers de réadaptation professionnelle

Le ministère subventionne partiellement les organismes à but non lucratif qui mettent sur pied des programmes d'atelier dont l'objet est de fournir des services d'évaluation et de formation professionnelle, ou des emplois en milieu protégé aux personnes handicapées. On compte cent soixante-cinq ateliers de ce genre dans la province.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, s'adresser à un des bureaux du ministère (voir pages 3, 4 et 5).

Programme d'encouragement au travail (WIN)

Les bénéficiaires du programme GAINS (D) qui désirent retrouver un travail à temps plein peuvent recevoir une aide du ministère. En fonction de la taille de la famille et des revenus, les requérants qui remplissent les conditions requises peuvent recevoir des prestations mensuelles pendant une période allant jusqu'à deux ans. Les participants au programme WIN peuvent aussi bénéficier d'un remboursement des dépenses encourues lors du retour au travail, ainsi que bénéficier de la gratuité de l'OHIP, des médicaments, des lunettes et des soins dentaires pour leur famille si cette dernière a des enfants à charge.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur le programme WIN, s'adresser au bureau du ministère des Services sociaux et communautaires situé le plus proche (voir pages 3, 4 et 5).

Ministère de la Santé de l'Ontario

Services de formation et de réadaptation professionnelle

Les dix hôpitaux psychiatriques de la province offrent des programmes de réadaptation professionnelle. Ces services visent à permettre aux personnes souffrant de désordres psychiques d'occuper, en vertu de la Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides et des accords qui en découlent, des emplois bien rémunérés. La plupart des hôpitaux offrent ces services aux malades internes et externes.

Le ministère subventionne également les programmes communautaires de services de santé mentale. Ces programmes offrent des services de réadaptation et de formation professionnelle. Ils mettent surtout l'accent sur la réintégration des malades mentaux dans la collectivité. Par l'entremise de services de formation professionnelle, d'éducation et de socialisation, ces programmes visent à réduire les lacunes fonctionnelles et à aider la personne à jouer un rôle aussi normal que possible dans la société.

Pour des renseignements complémentaires sur ces programmes, s'adresser au

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction de l'exploitation des
établissements psychiatriques
Édifice Hepburn, 8e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1R3

Ministère du Travail de l'Ontario

Direction des normes d'emploi

La direction applique la Loi sur les normes d'emploi et les règlements qui établissent les normes élémentaires et assurent la protection des travailleurs de l'Ontario, y compris les personnes handicapées.

La brochure Pour mieux comprendre la Loi sur les normes d'emploi donne une description plus détaillée de ces dispositions. On peut s'en procurer une copie, ainsi que des renseignements complémentaires, auprès du bureau de district du ministère du Travail (la liste des bureaux de district figure dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique) ou à la

Direction des normes d'emploi à Toronto:

Ministère du Travail de l'Ontario
Direction des normes d'emploi
400, avenue University, 3e étage
Toronto (Ontario) M7A 1T7
(416) 965-5152

Programme d'emploi des personnes handicapées

Ce programme peut aider une personne handicapée à trouver un emploi en assurant:

- des contacts soutenus avec les employeurs pour les encourager à avoir une attitude positive en ce qui concerne l'engagement et le réengagement des personnes handicapées, et leur maintien en poste;
- le soutien des projets d'emploi locaux à l'initiative d'organismes ou de groupes d'entraide;
- l'organisation de séminaires pour les spécialistes de la santé qui soulignent le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'emploi de personnes handicapées; et
- la suggestion de méthodes permettant de dépasser les barrières qui existent entre l'handicapé qui cherche du travail et l'employeur.

Le ministère du Travail publie quelques trousses d'information qui pourront aider les personnes handicapées et les employeurs. Ceux qui désirent obtenir des renseignements complémentaires peuvent s'adresser au:

Ministère du Travail de l'Ontario
Programme d'emploi des personnes handicapées
400, avenue University, 10e étage
Toronto (Ontario) M7A 1T7
(416) 965-2321
Téléimprimeurs/AME: (416) 965-2817

Code ontarien des droits de la personne

Le Code ontarien des droits de la personne protège les personnes handicapées de la discrimination dans les domaines suivants:

- services, marchandises, installations;
- logements;
- contrats;
- emploi; et
- inscription à des associations professionnelles et des syndicats.

Le Code interdit le harcèlement des personnes handicapées pour ce qui est de l'emploi et du logement. Il interdit également les représailles contre quiconque ayant déposé une plainte. La Commission ontarienne des droits de la personne publie plusieurs brochures, notamment Droits de la personne: Discrimination fondée sur une infirmité.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au bureau de la Commission ontarienne des droits de la personne le plus proche (la liste de ces bureaux figure dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique), ou au:

Ministère du Travail de l'Ontario
Commission des droits de la personne
400, avenue University, 12e étage
Toronto (Ontario) M7A 1T7
(416) 965-6841

Division de la santé et de la sécurité au travail

Les programmes gérés par cette division sont prévus pour rendre les conditions de travail plus sécuritaires et prévenir les maladies et les accidents professionnels.

Pour s'assurer que la loi est respectée et

encourager la sécurité, la division prévoit des comités chargés de veiller à la sécurité sur les lieux de travail, des enquêteurs et des agents de recherche dans ce domaine.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur la santé et la sécurité au travail, s'adresser au bureau du ministère du Travail situé le plus proche (la liste des bureaux figure dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique) ou au:

Ministère du Travail de l'Ontario
Division de la santé et de la sécurité au travail
400, avenue University, 14e étage
Toronto (Ontario) M7A 1T7
(416) 965-4125

Commission des accidents du travail

Services de réadaptation et de soutien financier

La Commission des accidents du travail de l'Ontario fournit un soutien financier pour compenser la perte de salaire et participer à la réadaptation médicale et professionnelle des travailleurs handicapés de l'industrie dont les dossiers ont été approuvés.

Il incombe à la Division de la réadaptation professionnelle d'offrir des services d'orientation personnelle et professionnelle, de placement, de formation professionnelle et en cours d'emploi et de perfectionnement des connaissances, ainsi que des prothèses et autres dispositifs de réadaptation pour aider à la mobilité. Il est également possible d'obtenir de l'aide pour apporter des modifications aux véhicules, logements et lieux de travail.

Pour obtenir des exemplaires des brochures ou

des renseignements complémentaires, s'adresser à la:

Commission des accidents du travail
2 est, rue Bloor
Toronto (Ontario) M4W 3C3
Zénith 6-1700 (sans frais d'interurbain)

Services de santé

Les renseignements présentés dans ce chapitre ont été communiqués par le:

Ministère de la Santé de l'Ontario

Le ministère de la Santé de l'Ontario

Services de génétique

Ces services, qui offrent un diagnostic prénatal et des conseils en matière de génétique sont dispensés dans cinq centres médicaux et quatre centres de santé communautaires dans le Nord de l'Ontario.

Pour obtenir des renseignements sur le counseling en matière de génétique ou obtenir la brochure Les consultations en génétique, adressez-vous à votre bureau de santé local ou au:

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction de l'information et de la promotion de l'hygiène
Édifice Hepburn, 9e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1S2
(416) 965-3101
ou
Zénith 6-9100

Soins périnataux

Le ministère a créé des bureaux de soins périnataux dans cinq centres de l'Ontario pour venir en aide aux futures mères et aux nouveau-nés présentant des risques élevés. Quatre autres centres sont prévus.

Il existe quatre brochures sur le sujet: Dépistage des maladies chez les nouveau-nés, Du lait aux repas complets, Les enfants d'âge scolaire doivent être vaccinés et The Premature Infant, une brochure à l'intention des parents.

Pour obtenir des exemplaires de ces brochures ou des renseignements complémentaires, adressez-vous au service municipal de santé publique ou au:

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction de l'information et de la promotion de l'hygiène
Édifice Hepburn, 9e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1S2
(416) 965-3101
ou
Zénith 6-9100

Programmes des hôpitaux psychiatriques

Les programmes des hôpitaux psychiatriques fournissent des soins pour malades aigus et des soins prolongés ainsi que des services de consultations externes.

Il est possible d'obtenir des services psychiatriques spécialisés pour les enfants, les adolescents, les personnes âgées, les individus perturbés, les déficients mentaux et ceux qui ont besoin de suivre un traitement lié à l'alcoolisme. Il existe également un service de médecine légale.

Hôpitaux et services de soins pour malades chroniques

La réadaptation étant de plus en plus préconisée dans les centres traitant les malades chroniques, les services offerts aux malades hospitalisés offrent des programmes multidisciplinaires de réadaptation aux personnes susceptibles d'amélioration

Les malades chroniques participent, dans la mesure du possible, à des programmes d'activation les encourageant à poursuivre leurs activités physiques et à conserver un intérêt pour la vie de la collectivité.

Centres de réadaptation pour malades externes

Deux centres de réadaptation pour malades

externes (adultes) offrent des programmes complets de réadaptation, y compris une évaluation préprofessionnelle et une certaine formation professionnelle.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur ce qui précède, s'adresser au:

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction de l'exploitation des établissements de soins
15, boul. Overlea, 7e étage
Toronto (Ontario) M4H 1A9
(416) 965-8174

Programmes communautaires de santé mentale pour adultes

Les programmes ontariens de santé mentale offrent une gamme de services, y compris une thérapie de jour et un service pour malades externes, des programmes sociaux et récréatifs, ainsi que des ateliers protégés de réadaptation.

Des programmes spécialisés de réadaptation sont prévus en vue d'une formation professionnelle et pour ceux qui reprennent les études.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au:

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction de l'exploitation des établissements psychiatriques
Édifice Hepburn, 8e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1R3
(416) 965-2757

Services polyvalents et de réadaptation dans les hôpitaux publics

La plupart des grands hôpitaux ont des services complets de réadaptation qui offrent des

thérapies aux malades hospitalisés ou externes et des services de counseling.

Les hôpitaux publics peuvent diriger les malades dont la réadaptation s'annonce plus complexe ou plus longue vers des services de réadaptation spécialisés.

Services de réadaptation générale dans les hôpitaux publics

Les services de réadaptation générale offrent des programmes multidisciplinaires aux malades qui ont subi des fractures multiples ou graves, une congestion cérébrale, une amputation ou qui ont été atteints de troubles neuromusculaires.

Services spéciaux de réadaptation dans les hôpitaux

Ces services sont semblables à ceux offerts dans un service de réadaptation générale, mais les malades ont souvent des problèmes complexes nécessitant des soins spécialisés, y compris du counseling et une évaluation préprofessionnelle.

Les services sont fournis dans des centres "régionaux" qui mettent l'accent sur les soins aux malades hospitalisés. Certains se spécialisent, par exemple, dans les soins en cas de blessures à la colonne vertébrale, les amputations ou les services aux enfants.

Pour obtenir des renseignements complémentaires à ce sujet, s'adresser au:

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction de l'exploitation des
établissements de soins
15, boul. Overlea, 7e étage
Toronto (Ontario) M4H 1A9
(416) 965-8174

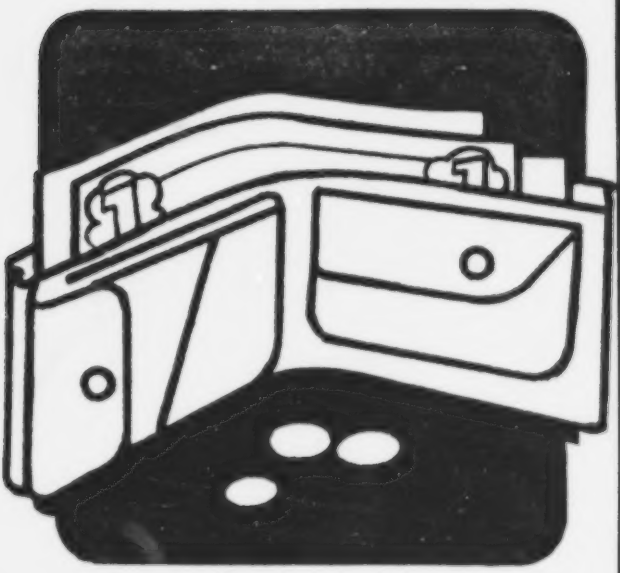

Maintien du revenu

Les renseignements présentés dans ce chapitre ont été communiqués par les ministères suivants:

Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario
Ministère du Revenu de l'Ontario

Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario

Prestations familiales/GAINS (D)

Les personnes âgées, handicapées, aveugles ou inaptes à l'emploi de façon permanente, un parent ayant des enfants à charge et les familles ayant besoin d'une aide financière à long terme peuvent toucher des allocations mensuelles et autres prestations. Le montant des prestations varie selon la taille de la famille, l'âge des enfants (le cas échéant), le niveau de vie et autres besoins spéciaux.

Une certaine somme provenant d'un emploi peut être déclarée sans pour autant nuire aux prestations. Les personnes handicapées et celles qui sont inaptes à l'emploi de façon permanente peuvent également accumuler une certaine somme en vue d'acheter des articles particuliers sans compromettre leur admissibilité. Dans ce cas, le directeur du Maintien du revenu doit au préalable donner son approbation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au bureau du ministère des Services sociaux et communautaires situé le plus proche (voir la liste en pages 3, 4 et 5).

Aide spéciale et aide supplémentaire

Les municipalités gèrent le programme d'assistance sociale générale qui leur permet de fournir des articles particuliers comme des prothèses ou des fauteuils roulants à ceux qui y ont droit.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au bureau du

ministère des Services sociaux et communautaires le plus proche (voir la liste en pages 3, 4 et 5).

Programme d'encouragement au travail (WIN)

Les bénéficiaires du programme GAINS (D) qui désirent retourner au travail à temps plein peuvent recevoir une aide du ministère. En fonction de la taille de la famille et des revenus, les requérants qui remplissent les conditions requises peuvent recevoir des prestations mensuelles pendant une période allant jusqu'à deux ans. Les participants au programme WIN peuvent aussi recevoir un remboursement des dépenses encourues lors du retour au travail, ainsi que bénéficier de la gratuité de l'OHIP, des médicaments, des lunettes et des soins dentaires pour leur famille si cette dernière a des enfants à charge.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le programme WIN, s'adresser au bureau du ministère des Services sociaux et communautaires le plus proche (voir la liste en pages 3, 4 et 5).

Ministère du Revenu de l'Ontario

Exemption de la taxe de vente

La taxe de vente ne s'applique pas aux articles suivants:

- les membres artificiels et autres prothèses ou appareils définis par le ministère;
- les appareils orthopédiques;
- les prothèses auditives et les piles; et
- les appareils prévus uniquement pour l'usage des invalides chroniques ou des personnes handicapées physiques.

REMARQUE: L'achat d'un véhicule à moteur utilisé pour le transport d'une

personne handicapée physique de façon permanente peut faire l'objet d'une réduction de la taxe de vente. La demande peut être faite par la personne handicapée, les organisations religieuses, de bienfaisance ou à but non lucratif.

Pour obtenir des renseignements complémentaires ou des exemplaires des deux guides intitulés Exemptions pour les personnes handicapées et Remboursement de la taxe de vente sur les véhicules pour les handicapés physiques, adressez-vous au bureau de district de la taxe de vente au détail le plus proche de votre domicile; la liste de ces bureaux figure dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique.

Loisirs

Les renseignements présentés dans ce chapitre ont été communiqués par les ministères suivants:

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario

Parcs provinciaux

Le ministère publie Parcs provinciaux de l'Ontario, dates et tarifs de réservation qui donne la liste des installations et des parcs accessibles aux personnes handicapées physiques. Le guide signale les parcs provinciaux dont les toilettes comportent des rampes; des panneaux indicateurs avertissent les automobiles.

Le personnel des parcs est formé de façon à fournir les services nécessaires aux personnes handicapées et l'on aménage actuellement des installations de camping pour les groupes.

Le ministère met au point des normes d'accessibilité pour les futurs parcs et zones de loisirs et étend les possibilités d'accès à pied et en voiture aux bâtiments publics en modifiant ou en créant des stationnements adéquats, des plateformes et des rampes et en perfectionnant la signalisation et le système d'évaluation.

Pour obtenir un exemplaire de la brochure Parcs provinciaux de l'Ontario, dates et tarifs de réservation ou des renseignements complémentaires, s'adresser au bureau de district le plus proche de votre domicile ou au:

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
Renseignements sur les loisirs en plein air:
Faune
Pêches et parcs provinciaux
Édifice Whitney, 3e étage
Queen's Park
Toronto (Ontario) M7A 1W3
(416) 965-3081

Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario

Consultation sur l'aménagement des services de loisirs pour les personnes handicapées

Les conseillers des programmes communautaires du ministère travaillent avec des organismes et des groupes de la collectivité pour encourager les personnes handicapées à participer davantage à la vie communautaire.

Centre de ressources

Le centre de ressources du ministère, à Toronto, dispose de brochures imprimées sur tous les aspects des sports, des loisirs et autres activités. Pour obtenir des exemplaires de ces documents, adressez-vous au bureau local des programmes communautaires ou au:

Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario
Centre de ressources
77 ouest, rue Bloor, 9e étage
Toronto (Ontario) M7A 2R9
(416) 965-6763

Caravane du sport

Le ministère dispose d'une caravane de 45 pieds de long qui transporte une bibliothèque complète sur les diverses disciplines sportives ainsi qu'un personnel qualifié dans le domaine des sports.

Selon les besoins et les priorités, la Caravane du sport passe une ou deux fois dans les différents centres de l'Ontario. Le personnel organise des consultations et des ateliers; il peut répondre aux besoins des athlètes, des entraîneurs et de toute personne qui s'intéresse au sport. Pour demander que la Caravane passe chez vous, vous devez vous adresser, bien à l'avance, au

bureau local des programmes communautaires du ministère du Tourisme et des Loisirs (voir pages 10, 11 et 12).

Jeux provinciaux pour les personnes handicapées

Le ministère assure le financement de compétitions régionales dans les disciplines suivantes: athlétisme, haltérophilie, tir à l'arc, basketball, billard et autres. Ces compétitions se terminent par les jeux provinciaux pour les personnes handicapées, qui ont lieu tous les ans.

Les vainqueurs régionaux âgés de 11 ans et plus peuvent participer aux jeux provinciaux.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous au bureau des programmes communautaires le plus proche de votre domicile (voir pages 10, 11 et 12).

Bureaux des programmes communautaires

Tous les programmes et services subventionnés par le ministère sont offerts par l'intermédiaire des bureaux des programmes communautaires répartis dans toute la province.

Les conseillers qui travaillent avec les municipalités et les groupes et organismes communautaires peuvent aider à organiser pour tous les citoyens des activités de loisirs, de sport, de conditionnement physique et autres.

Les bureaux des programmes communautaires présentent une large gamme de brochures documentaires.

Pour obtenir ces brochures ou des renseignements complémentaires sur les programmes et services subventionnés par le ministère, adressez vos demandes au bureau des programmes communautaires le plus proche de

votre domicile; la liste des bureaux est donnée aux pages 10, 11 et 12.

Programme de subventions communautaires Wintario

Les groupes communautaires peuvent disposer de fonds Wintario pour des projets touchant les loisirs, le sport et le conditionnement physique.

Pour obtenir des renseignements sur l'admissibilité et des formules de demande, adressez-vous au bureau des programmes communautaires le plus proche de votre domicile; la liste des bureaux est donnée aux pages 10, 11 et 12.

Bureau des sports pour les handicapés physiques

Le ministère du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario fournit une aide financière au Bureau des sports pour les handicapés physiques pour lui permettre d'offrir une vaste gamme de programmes sportifs à ceux qui se déplacent en fauteuil roulant, aux déficients visuels, aux amputés et aux personnes souffrant de paralysie cérébrale.

Il existe un certain nombre de manuels sur les sports parmi lesquels on peut citer:

Tir à l'arc et à la carabine
Basketball
Les sports en fauteuil roulant
Tennis de table
Comment devient-on athlète?
Rencontre d'orientation
Athlétisme
Volleyball
Haltérophilie

Pour recevoir des exemplaires de ces livrets ou obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au:

Bureau des sports pour les
handicapés physiques
1220 est, avenue Sheppard
Willowdale (Ontario) M2K 2X1
(416) 495-4163

Services à l'enfance

Les renseignements présentés dans ce chapitre ont été communiqués par les ministères suivants:

Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario
Ministère de la Santé de l'Ontario

Ministère des Services sociaux et communautaires de l'Ontario

Enfants et adultes autistiques

Le programme provincial à l'intention des personnes autistiques et de leur famille vise à augmenter le nombre de places en établissement pour les adultes autistiques, à créer des services de soutien pour les particuliers et les familles et à l'élaboration des services d'évaluation et d'aide aux parents pour les enfants du Nord de l'Ontario.

Pour obtenir des renseignements complémentaires sur les services offerts aux personnes autistiques et à leur famille, s'adresser au bureau du ministère des Services sociaux et communautaires le plus proche (voir pages 3, 4 et 5), ou au bureau local du ministère des Affaires du Nord (voir pages 9 et 10).

Bien-être de l'enfance

Les sociétés d'aide à l'enfance, financées par le ministère, aident les parents pour ce qui est des soins à donner aux enfants, en offrant toute une gamme de services de soutien.

Parmi les familles cherchant à se faire aider, beaucoup ont des enfants présentant des difficultés d'apprentissage, des déficiences mentales, des perturbations affectives ou des handicaps physiques.

Les services d'adoption font un effort particulier pour trouver des foyers pour les enfants handicapés. La rubrique du journal Today's Child, l'émission de télévision Family Finder et la possibilité de subventions en cas d'adoption, sont d'une grande aide.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser à la société locale

d'aide à l'enfance (la liste des sociétés figure dans les pages bleues de l'annuaire téléphonique) ou au bureau du ministère des Services sociaux et communautaires le plus proche (voir pages 3, 4 et 5).

Services communautaires de santé mentale

Des centres de santé mentale pour les enfants et des centres régionaux pour les enfants et les jeunes ayant des perturbations affectives, ont été créés dans toute la province pour offrir de nombreux services: services d'urgence, soins aux malades hospitalisés et externes, traitements thérapeutiques de jour et services communautaires.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au bureau du ministère des Services sociaux et communautaires situé le plus proche (voir pages 3, 4 et 5).

Services de garderies

Le ministère accorde des permis de fonctionnement à des garderies et des écoles prématernelles qui offrent de la place pour six enfants ou plus.

Certaines de ces garderies et écoles accueillent les enfants handicapés ou non; d'autres accueillent uniquement les enfants atteints de déficience mentale ou handicapés.

Pour obtenir la brochure Les services de gardes d'enfants ou des renseignements complémentaires, s'adresser au bureau du ministère des Services sociaux et communautaires le plus proche (voir la liste en pages 3, 4 et 5).

Établissements pour les déficients mentaux

Ces établissements offrent des programmes et services pour les déficients mentaux et leurs familles, y compris un traitement complet et une formation. Ils appuient également la mise en place de programmes et de logements au sein de la collectivité de façon à aider les handicapés à s'intégrer là où ils vivent.

Il est également possible de bénéficier de soins en établissement, de services d'évaluation et de diagnostic, de services d'aide aux parents, ainsi que de programmes de traitement visant la modification du comportement, d'activités sociales et de loisirs, et de services de consultation et d'orientation.

Certains établissements sélectionnés font des recherches sur les causes, la prévention et le traitement de la déficience mentale et procèdent à l'éducation du public.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au bureau du ministère des Services sociaux et communautaires le plus proche (voir la liste en pages 3, 4 et 5).

Prestations pour les enfants handicapés

Les familles s'occupant à la maison d'un enfant gravement handicapé peuvent toucher une allocation mensuelle pour les frais extraordinaires qu'elles encourent; le coût des médicaments et des soins dentaires est également couvert.

Pour déterminer l'admissibilité, on tient compte de l'âge de l'enfant, du degré de dépendance résultant du handicap, du genre de frais engagés et des ressources financières de la famille.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au bureau du

ministère des Services sociaux et communautaires le plus proche (voir la liste en pages 3, 4 et 5).

Services particuliers à domicile

Le programme de services particuliers à domicile a été mis sur pied pour venir en aide aux parents d'un enfant atteint de déficience mentale qui habite avec eux.

Ce programme d'aide financière permet à l'enfant de recevoir à domicile les services et l'équipement nécessaires qu'il ne peut pas obtenir dans la collectivité. Ce programme peut permettre l'achat d'équipement spécial pour aider l'enfant dans les actes de la vie quotidienne ou l'évaluation de l'état de l'enfant. De plus, grâce à ce programme, il est possible d'obtenir de l'aide d'une personne spécialisée dans l'amélioration du comportement.

Les parents devraient faire une demande au bureau du ministère des Services sociaux et communautaires le plus proche (voir pages 3, 4 et 5).

Ministère de la Santé de l'Ontario

Programme d'appareils et de prothèses

Lorsqu'une prothèse ou un appareil est prescrit par un médecin à une personne handicapée de 18 ans ou moins, et approuvé par le ministère de la Santé, 75 pour cent de son coût est pris en charge dans le cadre de ce programme. Ce dernier s'applique aux prothèses, orthèses, appareils respiratoires, fauteuils roulants, prothèses auditives, appareils d'évacuation pour les systèmes génito-urinaire et anal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires et la brochure Programme d'appareils et de prothèses, s'adresser au bureau

de soins à domicile le plus proche (voir pages 8 et 9) ou au bureau du ministère à Toronto:

Ministère de la Santé de l'Ontario
Programme d'appareils et de prothèses
15, boul. Overlea
Toronto (Ontario) M4H 1A9
1-800-268-6021 (sans frais d'interurbain)
963-1959 (Toronto)

Centres de traitement pour enfants

Ces centres offrent aux enfants ayant des handicaps physiques (de la petite enfance à 18 ans) des programmes multidisciplinaires et coordonnés comprenant des services d'éducation et de réadaptation. Les enfants sont traités comme malades externes.

Les services sont prévus pour permettre à chaque enfant de parvenir au meilleur de lui-même au sein de sa collectivité.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, s'adresser au:

Ministère de la Santé de l'Ontario
Direction de l'exploitation des établissements de soins
15, boul. Overlea, 7e étage
Toronto (Ontario) M4H 1A9
(416) 965-8174

Transports

Les renseignements présentés dans ce chapitre ont été communiqués par le:

Ministère des Transports et des Communications de l'Ontario

Ministère des Transports et des Communications de l'Ontario

Transport des personnes handicapées physiques

Le ministère octroie des fonds aux municipalités offrant des services de transport aux personnes handicapées physiques qui ne peuvent utiliser les transports en commun normaux.

Plaques d'immatriculation spéciales

Le ministère des Transports et des Communications fournit gratuitement des plaques d'immatriculation affichant le symbole international des personnes handicapées. Cette plaque permet aux conducteurs handicapés ou leur chauffeur, de stationner leur automobile dans des zones de stationnement particulièrement aménagées à leur intention dans la province.

Meilleure possibilité d'accès aux moyens de transport traditionnels

Le ministère octroie aux municipalités des subsides importants pour que soient améliorées les possibilités d'accès au système actuel.

Il vous est possible de vous procurer les publications suivantes: Transportation for the Physically Disabled — Policy Summary, Training Guidelines for Drivers of Transportation Services for Physically Disabled Persons, Guide To Transportation For the Physically Disabled et Guide For Disabled Drivers In Ontario.

Pour obtenir ces publications ou des renseignements complémentaires, s'adresser au:

Ministère des Transports et des
Communications de l'Ontario
Bureau des transports en commun
West Tower, 3e étage
1201, avenue Wilson
Downsview (Ontario) M3M 1J8
(416) 248-3785

Cette brochure a été réalisée par le Secrétariat des personnes handicapées. Si vous en désirez des exemplaires supplémentaires, écrivez au:

Secrétariat des personnes handicapées
700, rue Bay, 3e étage
Toronto (Ontario) M5G 1Z6
(416) 965-3165

Secrétariat aux Affaires sociales

Secrétariat des personnes handicapées

L'honorable Gordon Dean
Secrétaire de la province

ISBN 0-7743-9055
10M/3/